



EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt-huit Février à 14h30, le comité syndical du PETR du Grand Beauvaisis, légalement convoqué, s'est réuni à la MSIH, 25, rue Maurice 60000 Beauvais. La Présidente ne pouvant présenter et voter le Compte Administratif, l'Assemblée délibérante nomme Mr Robert CHRISTIAENS, doyen de l'assemblée, pour présider la séance lors de l'adoption du Compte administratif 2019.

Mme SABBAGH, présidente du PETR quitte la séance durant l'approbation du compte administratif.

Etaient présents :

Représentant la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Monsieur DEVILLERS Dominique, Monsieur BOURLEAU Aymeric, Monsieur CHRISTIAENS Robert, Monsieur DUFOUR Jean-François, Monsieur MICHELINO Pierre

Représentant la Communauté de communes de la Picardie Verte

Monsieur VERBEKE Pascal, Monsieur DEVAMBEZ Gérard

Représentant la Communauté de communes de l'Oise Picarde

Monsieur COTEL Jacques, Monsieur VASSELLE Alain, Monsieur PYPE Denis

Représentant la Communauté de communes du Pays de Bray

Monsieur LEVASSEUR Alain, Madame BORGEO Martine, Monsieur BATOT Patrick

Pouvoir :

Monsieur PIA Franck a donné pouvoir à Monsieur MICHELINO Pierre

Monsieur CAUWEL Jean a donné pouvoir à Monsieur VASSELLE Alain

Monsieur HEDIN Gérard a donné pouvoir à Monsieur PYPE Denis

Excusés :

Madame CAYEUX Caroline, Monsieur HEDIN Gérard, Monsieur LOCQUET Charles, Monsieur DORIDAM Jacques, Monsieur TRIBOUT Éric, Monsieur BRACQUART Jean-Luc, Monsieur PERIMONY Patrick, Monsieur GILLES Thierry, Monsieur BAUDART Roger, Madame CORDIER Nicole, Monsieur TOMBOIS Patrice, Madame LEJEUNE Béatrice, Monsieur DOR Jean Louis, Monsieur PIA Franck, Monsieur DURAND Dominique, Monsieur VAN VYNCKT, Monsieur PLEE Gérard, Monsieur DUDA Jean-Michel, Monsieur LEFEVRE Laurent, Monsieur GAMBLIN Frédéric, Monsieur NARZIS Grégory, Monsieur DUTHOIT André, Monsieur BOUCHART Lionel

M. BOURLEAU Aymeric a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de délégués syndicaux présents avec voix :	13
Nombre de votants :	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE - 3 MARS 2020

